

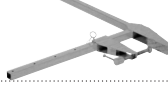
MONTE-MATÉRIAUX À ÉCHELLES ALUMINIUM

ANCRAGES & ÉTAYAGES

ÉTAYAGES Pour une installation à l'oblique

RÉFÉRENCE	CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	CODE PRODUIT CODE EAN	PRIX UNITAIRE BRUT HT	VISUEL
TRÉTEAU COMPLET AVEC 2 CRAMPONS	Assure le soutènement des échelles et de la genouillère lorsque celles-ci ne peuvent reposer directement sur le toit ou rebord de fenêtre. Livré avec 2 crampons.	312767601 3155031276768	111,00 €	
ÉTAI D'ÉCHELON DE BASE 2-3 M	Assure le soutènement entre l'échelon d'échelle et le sol, un balcon, un rebord de fenêtre, une terrasse, etc. Réglable de 2 à 3 m.	312268001 3155031226800	258,00 €	
RALLONGE D'ÉTAI 2 M	Permet de rallonger l'étau d'échelon pour qu'il soit réglable de 4 à 5 m.	312268101 3155031226817	57,00 €	
ÉTAI BUTOIR 1,5-2,5 M	Assure le soutènement de l'échelle lorsque la hauteur de celle-ci ne permet plus d'utiliser l'étau d'échelon télescopique, limité en hauteur. L'étau butoir peut s'appuyer contre une façade ou se brider sur un échafaudage.	312697901 3155031269791	433,00 €	
ÉTAIS DE TRAVERSE DE TÊTE 1,1-2 M	Assure le soutènement de l'extrémité de l'échelle pour éviter qu'elle ne soit en porte-à-faux, quelle que soit son inclinaison. Réglable de 1,1 à 2 m.	312797801 3155031279783	191,50 €	

ANCRAGES Pour une installation à la verticale contre une façade

RÉFÉRENCE	CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	CODE PRODUIT CODE EAN	PRIX UNITAIRE BRUT HT	VISUEL
SERRE-JOINT D'EMBRASURE	Permet l'appui perpendiculaire de l'échelle à la façade du bâtiment, face à une embrasure de fenêtre. Electrozingué. Livré avec 2 crampons.	312668001 3155031266806	236,00 €	
SERRE-JOINT DE BALCON	Pour un appui perpendiculaire de l'échelle à la façade du bâtiment, face à un balcon ou une terrasse. Electrozingué. Livré avec 2 crampons.	312668101 3155031266813	291,50 €	
VÉRIN D'AMARRAGE 0,70-1 M	Vérin d'amarrage de fenêtre, réglable de 0,70 à 1 m. Broche et poignée de serrage imperdables. Acier galvanisé.	312072101 3155031207212	115,00 €	
VÉRIN D'AMARRAGE 1-1,70 M	Vérin d'amarrage de fenêtre, réglable de 1 à 1,70 m. Broche et poignée de serrage imperdables. Acier galvanisé.	312072201 3155031207229	130,00 €	

ANCRAGES Pour une installation à la verticale contre un échafaudage

RÉFÉRENCE	CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	CODE PRODUIT CODE EAN	PRIX UNITAIRE BRUT HT	VISUEL
COLLIER ORTHOGONAL	Collier permettant de raccorder 2 tubes Ø 48,3 mm avec un angle de 90°. A l'unité.	312072401 3155031207243	16,50 €	
COLLIER ARTICULÉ	Collier permettant de raccorder 2 tubes Ø 48,3 mm avec un angle variable. A l'unité.	312072301 3155031207236	18,50 €	
CRAMPON	Pour le serrage de l'échelle du monte-matériaux sur un tube carré. A l'unité.	312073001 3155031207304	22,50 €	
CRAMPON À VE	Permet de brider l'échelle du monte-matériaux directement contre un échafaudage ou une structure métallique tubulaire. A l'unité.	312073101 3155031207311	24,50 €	
TUBE D'ÉCHAFAUDAGE 2 M	Tube permettant l'ancrage des échelles de monte-matériaux contre un échafaudage de façade. Dimensions Ø 48,3 mm, longueur 2m.	312072601 3155031207267	46,50 €	

ABaque

D'ÉTAYAGE OBLIQUE & D'ANCRAGE VERTICAL

INFOS DE SÉCURITÉ

Pour une installation en toute sécurité, n'oubliez pas d'ajouter les éléments d'ancrage et d'étiayage à votre commande de monte-matériaux. Les règles d'ancrage et d'étiayage sont téléchargeables sur www.haemmerlin.com.

L'installation d'un monte-matériaux se termine par sa fixation à un élément de son environnement selon la configuration du chantier.

A l'oblique ou à la verticale, la traverse de tête **doit toujours être en appui et bloquée au bâtiment/à l'échafaudage** au moyen de boulons, cordes, sangles ou chaînes afin d'assurer la stabilité de la machine et éviter tout risque de renversement accidentel. De même, **l'échelle de base doit toujours être bloquée au sol** au moyen de tiges d'acier ou de boulons, au travers des trous de la traverse d'appui.

RÈGLES GÉNÉRALES

- Longueur minimale du câble de levage = 2 x (longueur totale des échelles) + 2 m.
- Pente minimale de l'échelle : 30° par rapport à l'horizontale.
- L'échelle peut appuyer directement sur un mur, un bord de fenêtre, une terrasse, un toit, etc.

CASTOR STEEL

RÈGLES D'ÉTAYAGE :

- Genouillère toujours en appui.
- Si l'inclinaison est **supérieure à 60°** par rapport à l'horizontale, le mât d'échelle devra être en appui **au minimum tous les 5 m**.
- Si l'inclinaison est **inférieure à 60°** par rapport à l'horizontale, le mât d'échelle devra être en appui **au minimum tous les 4 m**.

RÈGLES D'ANCRAGE VERTICAL :

- Un monte-matériaux est dit vertical lorsque l'angle que décrit le mât avec la verticale est inférieur ou égal à 3°.
- Contre une façade, le mât d'échelles doit être ancré au bâtiment à chaque étage et **au minimum tous les 3 m**.
- Contre un échafaudage, le mât d'échelles doit être ancré **à chaque niveau d'échafaudage**. Il faut **2 ancrages** par niveau.

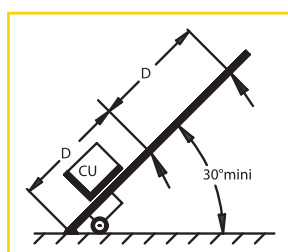
MAXIAL

ABaque D'ÉTAYAGE :

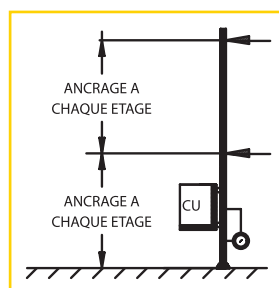
- Genouillère toujours en appui.
- Blocage de l'échelle de base au sol au moyen de tiges d'acier au travers des trous des sabots.

RÈGLES D'ANCRAGE VERTICAL :

- Un monte-matériaux est dit vertical lorsque l'angle que décrit le mât avec la verticale est inférieur ou égal à 3°.
- Ancrage à **chaque étage** et **en tête d'échelle**.
- Blocage de l'échelle de base au sol au moyen de tiges d'acier au travers des trous des sabots.



DISTANCE D ENTRE 2 APPUIS (M)							
8,5	7,5	6,5	6	5,5	5	4	
80	100	125	150	175	200	250	
CHARGE UTILE CU (KG)							



INFOS DE SÉCURITÉ

Pour la sécurité du personnel de chantier, la **zone dangereuse doit impérativement être délimitée par un dispositif matériel** lors de l'utilisation de nos monte-matériaux. Pour des barrières, nous consulter.

